

Pois – Production de parcelles Select

Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans [Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées](#). Les normes de base pour toutes les parcelles sont énoncées dans [Exigences générales pour la production de parcelles](#). De plus, les normes suivantes s'appliquent au pois.

Exigences concernant le terrain

Culture inspectée	NE doit PAS être produite sur un terrain qui :
Select	a porté au cours de l'année précédente : <ul style="list-style-type: none">• une culture de pois.

Inspection des cultures

Les parcelles de lentille doivent être inspectées à la floraison.

Normes applicables aux cultures

Isolement

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

1. Pureté variétale	Distance
a. Pois pédigré inspecté de la même variété	3 mètres (10 pieds)
b. Variétés différentes de pois ou pois non pédigré	10 mètres (33 pieds)
c. Pois pédigré inspecté de la même variété contaminé par des hors-types ou d'autres variétés de pois	10 mètres (33 pieds)
2. Pureté mécanique	Distance
a. Haricot, pois chiche, féverole, lupin, soya	3 mètres (10 pieds)

Tolérances maximales d'impuretés

1. Pureté variétale (hors-types/autres variétés en moyenne dans 20 000 plants)
 - a. Select - 1
2. Pureté mécanique (autres espèces dont les semences sont difficiles à séparer de celles de la culture inspectée, en moyenne dans 20 000 plants; pour le pois, cela inclut le haricot, le pois chiche, la féverole et le soya)
 - a. Select - 1